

## PROJET MINIER A SALAU-COUFFLENS, FAUT-IL SIGNER LA PETITION ?

**Au sujet d'une pétition s'opposant au projet dit de recherches ou de réouverture de la mine de Salau le présent texte s'inspire d'un premier jet publié un peu dans la hâte ; où je m'étais demandé : quels arguments me permettent de signer, ou de ne pas signer, cette pétition ? Je m'y référais implicitement aux droits de chacun ( du moins je l'espère ), à réfléchir, à penser différemment et à s'exprimer.**

J'ai travaillé à Salau du temps où la Mine fonctionnait. Le mot *mine*, *cavité creusée dans le sol*, est ici un peu insidieux car sur le terrain c'est presque du gruyère. A l'époque, j'ignorais les problèmes sanitaires correspondants. Aujourd'hui, ont émergé d'un passé récent des écrits scientifiques faisant part de la **présence d'amiante dans les roches de la mine** (voir note 1) ; mais aussi d'autres toxiques tels l'arsenic et la silice (cancérogène). Ces écrits permettent d'évoquer la responsabilité de ces substances dans le décès de mineurs -«*certaines ayant exclusivement travaillé dans cette mine* » ; avec 14 cas d'asbestoses (maladie de l'amiante), de silicose (cf silice, maladie dite des mineurs) ou de cancer broncho-pulmonaire. (14 cas recensés uniquement sur les années 84 à 86 Ce qui suppose un nombre encore plus élevé au total<sup>1</sup>.) En dépit de l'évidence, printemps 2015, deux professeurs en géologie, sèment le doute par le biais de deux lettres adressées au directeur de Variscan-Mines et insérées dans le dossier du projet.

Problème : des écrits scientifiques divers permettent non seulement de retrouver le chemin de l'évidence, mais de découvrir également deux autres aspects sanitaires méconnus du grand public (et dont l'importance va bien au-delà des seules montagnes de Salau).<sup>2</sup>

(Donc personnellement, cette affaire d'amiante résumée ici, est de nature, à elle-seule, à me laisser pousser des ailes vers la pétition des opposants au projet.)

**Question Montagne**, en soi, une galerie souterraine n'est guère gênante. Je me souviens toutefois du bruit des machines qui était nettement audible à Saubé. Et même plus haut... Ceci dit, il me faudrait préciser mon regard sur la mine : ce

regard très partiel (à plus d'un titre...) n'allait pas tout à fait dans le sens de l'écologie environnementaliste. Globalement, j'ai bon souvenir de cette époque y compris de la mine et de l'activité minière. Mais si bon soit-il, un souvenir ne saurait glorifier une vision partielle de la réalité. Et pour l'heure, des questions restent sans réelle réponse.

Notamment:

Qu'en est-il des risques d'inondations ? (La mine n'a pas été sans incidence sur les inondations de 1982). De nouveaux chantiers ne risquent-ils pas d'aggraver la situation ?

Qu'en sera-t-il de l'aspect visuel de la montagne de la Fourque ? (Le minerai de tungstène est visé tout autour du sommet, jusqu'à 1800 m ; on y retrouve aussi la silice). Et de sa riche biodiversité ?

Qu'en sera-t-il du devenir d'autres sites concernés absolument vierges de tout chantier ?



Un versant de Salau parmi d'autres, où Variscan-Mines furètera

**En fait, tous les versants de Salau-Coufflens** jusqu'aux abords de la crête frontière, si vertigineux soient-ils, sont compris dans la zone du projet de recherches. Soyons clairs : il s'agit de recherches avec travaux,<sup>3</sup> avec nombreux hélicoptages et nombreux travaux de surface. Avec constructions éventuelles de voies d'accès. Avec creusement d'une galerie partant de Salau et filant vers le sommet de la Fourque. Avec nombreux forages de recherches dont certains susceptibles de dépasser les 1000 m. de profondeur<sup>4</sup> : on n'est plus tout à fait

3 Sans compter : des « (...) kilomètres de câbles », des bâtiments cubiques, des produits chimiques et même des ondes électromagnétiques.

Quant aux futurs milliers de tonnes de déchets miniers (boues, stériles) : percez un trou dans un mur en pierres et tentez, avec les gravats enlevés de le reboucher entièrement. Avez-vous tout remis ?... Le terme technique pour rendre compte d'un trop-plein à laisser dehors s'appelle le « foisonnement » : « Stocker dans la mine la totalité des roches extraites est une opération théoriquement impossible à cause du foisonnement. Par définition, des produits seront donc ramenés au jour, la totalité des cavités ne pouvant pas être rebouchées » (Dossier du projet Variscan) Voir photos: 20% qui n'ont pas pu être stockés dans l'ancienne mine de Salau.(cf note 1)

4 Extrait du dossier du projet : « Toutefois, il est sûr que les sondages ne descendront pas au-delà de 1500 m de profondeur. » nous dit Variscan. C'est très rassurant.

1 [Voir Faut-il douter de faits avérés ? Amiante, Variscan-Mines, Salau, science et santé](#) (L. Brunel)

2 id° note 1

là, à l'échelle de l'ancienne mine qui s'étire «seulement» sur 390 mètres de haut. Et des écrits peu « écolos » de Variscan-Mines sont de nature à justifier toutes les craintes, telle cette phrase: <<Une mine souterraine se compose généralement de plusieurs centaines, voire milliers de kilomètres de galeries et de travaux développés pour l'exploitation.>> (Dossier du projet sur Salau) Donc , pour le moins, le projet de recherches en lui-même n'a rien de virtuel. Il s'accompagne de travaux à impacts potentiels « reconnus » des responsables industriels et/ou ministériels eux-mêmes. Lesquels, bien sûr, s'appliquent à proposer des solutions ou, au pire, à indiquer un degré de nuisances négligeables. Tous les enfants eux-mêmes applaudiraient (enfin, pas sûr...). Pour autant, sous des angles plus locaux (et peut-être aussi plus réalistes) leur vision « passe-partout » s'écroule sensiblement. Exemple parmi d'autres : amiantes de Salau .

En fait, leur stratégie de communication est résumable ainsi : *il faut parvenir à se concerter avec les populations et leur montrer combien elles ont tort de s'opposer aux projets.*

Stratégie de communication oui. Dialogue réel, non. Ainsi qu'en témoignent sur un document intitulé « *Les rencontres-débats amicales/ BRGM<sup>5</sup>* » , ces mots très révélateurs : <<Cependant, malgré les efforts de communication, des difficultés persisteront. Dans les cas extrêmes, le rôle de l'Etat ne devra pas se limiter à un rôle d'arbitre. **Il devra tout mettre en œuvre pour combattre les particularismes locaux au profit des enjeux nationaux** >>

Habitants et amoureux des Pyrénées, peu importe les particularités auxquelles vous êtes attaché ; la Vérité vient vers vous, notamment d'Orléans (la patrie de ...), elle incarne la France, prière de laisser faire ceux qui savent.

Là encore, ce type de raisonnements où un Bulldozer-Jeanne d'Arc vient poser ses lourdes pattes sur les petites fourmis que nous sommes est de nature à éveiller mon profond désaccord ; donc, à me propulser vers la pétition.

**Quant aux commentaires relatifs à l'emploi,** l'angle de vue de la municipalité me paraît suffisamment parlant. Et une municipalité qui refuse un projet économique- sur sa propre commune, avec le soutien de sa population, cela devrait, me semble-t-il, avoir valeur d'avis démocratique prépondérant pour ne pas de dire de verdict suffisant .(D'autant plus si le maire est un ancien mineur, lequel sait donc -particulièrement- de quoi il parle. )

#### En résumé, et pour le moins :

1. gros problème sanitaire mis en évidence dans des rapports édifiants (voir note 1) ;
2. problème de démocratie avec municipalité largement soutenue par sa population et contre le projet (au nom d'une louable argumentation qui tient compte -évidemment- de la question de l'emploi) ;opération d'apparence tais-toi-et-pousse-toi-que je m'y -mette ;
3. futurs camions, mais aussi incessants héliportages, omniprésents, gênants et polluants;
4. principe du prospecteur qui après ses travaux de recherches s'en ira le cœur léger (?) pour léguer la concession à une multinationale australienne ;
5. très probables dégâts visuels sur la montagne; atteintes forcément sur la biodiversité ( sur ce point, le dossier Variscan est extraordinaire de vacuité) ;
6. droit d'emprises sur toute une vallée ;
7. éventualité d'un risque d'inondation aggravée ;pollutions potentielles des eaux de sources du Salat ;
8. risque non nul de gigantisme .

Bref, incertitudes incluses ou non, tout cela (et même moins) m'a paru largement suffisant pour signer cette pétition. Donc, je l'ai signée.

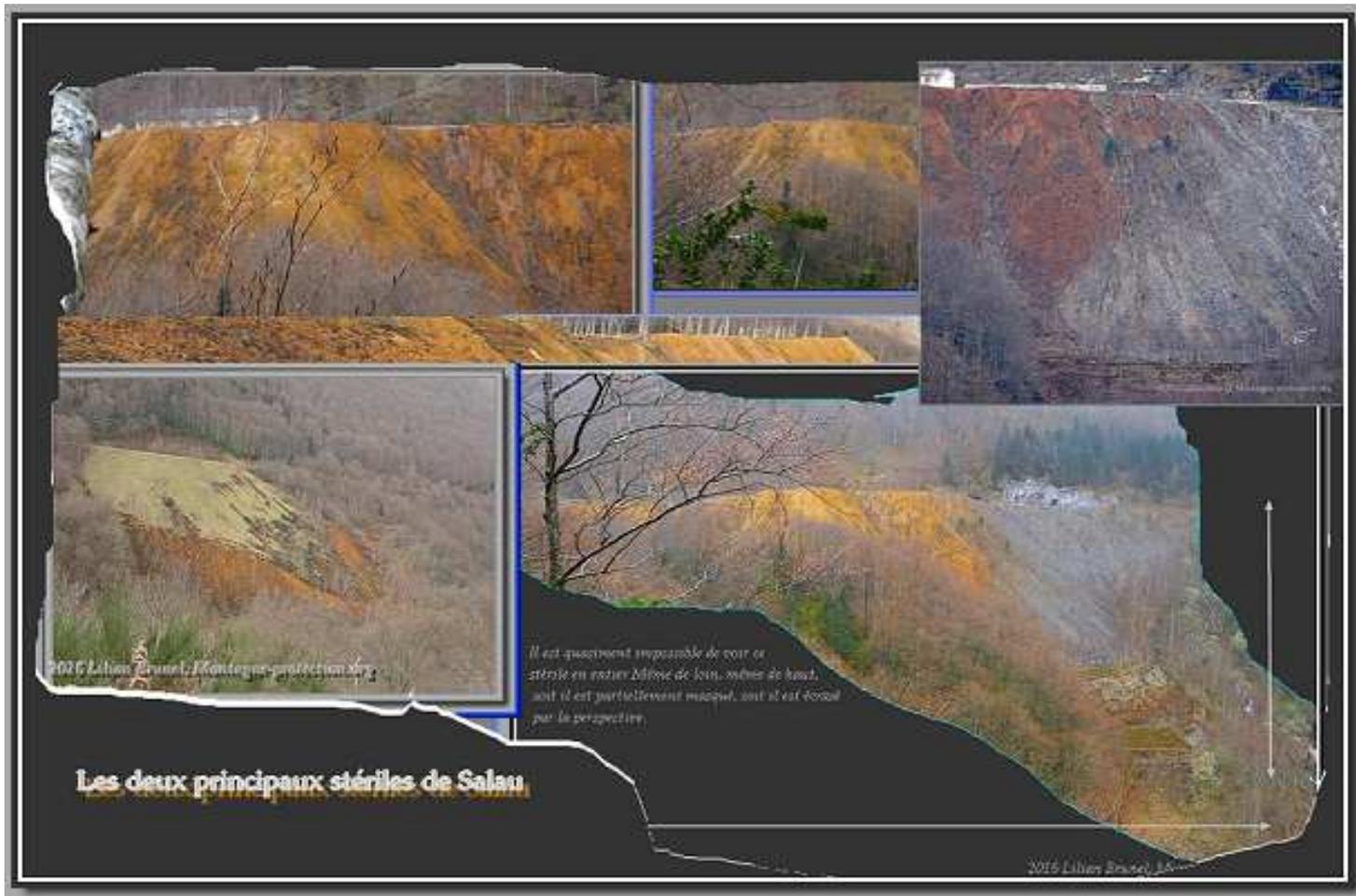
Et de demander, à Madame la Ministre de l'Ecologie et à Monsieur le Ministre de l'Industrie de bien vouloir aller dans le sens de la municipalité de Couffens et de la majorité de sa population.

Bien entendu, on peut toujours douter, ignorer ou minimiser des faits dérangeants et se dresser en porte-parole de l'emploi , de la croissance, de l'intérêt général. Mais l'intérêt général à l'heure où les « COP 21 » sonnent l'urgence écologique - est-ce bien d'être à l'écoute de quantités de solutions plus écologiques -et humanistes- que celle de Variscan-Mines ou de foncer toujours tout droit dans la pleine direction du méga non-durable ?

Lilian BRUNEL

5 BRGM Bureau de Recherches Géologiques Minières. Etablissement public rattaché au ministère de l'Industrie. Passeport et promoteur de Variscan-Mines. Le directeur de Variscan fut au BRGM.

## Les deux principaux stériles de la mine de Salau



Des sites pollués et polluants (au sens littéral, minéral, environnemental et sanitaire), lesquels représentent 20% des déchets miniers de la mine de Salau, les 80% restants, non visibles, ont été remblayés dans les galeries. (Source : rapport de stage "La mine de Salau" de Simon Cayre, p.13) Sous ces stériles furent enfouis des prairies, un chemin de bergers et certainement aussi des pommiers.

(C'est là un constat, je ne fais pas le procès de l'ancienne mine, même si mon regard s'est complété de réalités peu réjouissantes dont je n'avais pas idée.)

Un essai de revégétalisation a été tenté ; résultats visibles en bas à gauche sur le plus petit des deux stériles. Problème : la base, orange-rouille, trop pentue reste dénudée. Et menace de s'effondrer. Quant au plus gros des stériles, on ne peut le voir en entier. Cependant, l'ensemble des photos (toutes les autres) permet de préciser son volume. Les flèches de droite délimitent sa hauteur maximale.

Si le projet minier aboutit, seront autorisées des excavations sur des profondeurs de 1000 mètres, voire plus (comme cela est indiqué dans le dossier). Auquel cas, **pour un seul secteur** tel celui de l'ancienne mine, devront être gérées, des quantités de déchets susceptibles d'être 2,5 fois plus volumineux que tous ceux visibles sur ces photos, et 2,5 fois plus également que les 80% qui « gisent » actuellement sous terre, dans l'ancienne mine<sup>1</sup>. Type d'information à rapprocher évidemment des objectifs de la Cop 21.

1 Ancienne mine:rapport de S. Cayre: <<Les infrastructures d'exploitation du gisement sont ainsi situées à une altitude variant entre 1230 et 1620 mètres.>> Soit une hauteur de 390m. Soit 2,56 fois moins qu'une seule mine qui s'étirerait sur 1000 m. Laquelle serait donc 2,56 fois plus polluante en termes de stériles. Et quasiment 4 fois plus si elle s'étirait sur 1500 mètres de profondeur (éventualité envisagée dans le dossier du projet).